



INFO PRESSE

Date : 21/04/2020

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

A partir du 11 mai, une nouvelle rubrique « Je suis une association » sera mise en ligne sur le portail « Simpl'ici Chambéry »

Lancé fin 2019 par la Ville et l'Agglomération afin d'améliorer la relation à l'usager et faciliter les démarches pour le grand public, l'offre Simpl'ici s'étoffe pour devenir la nouvelle interface entre la ville et les associations.

Dans un premier temps, et à compter du 11 mai, les associations sont invitées à faire, via un formulaire en ligne, leur demande de réservation de créneaux d'occupation répétitive de salles pour l'année scolaire 2020-2021. Elles auront ensuite jusqu'au 8 juin pour exprimer leurs souhaits via ce formulaire.

Cette nouvelle formule dématérialisée permet de simplifier les démarches des associations : plus besoin de se déplacer ou de remplir plusieurs demandes, le calendrier et la procédure sont les mêmes pour tous, quelles que soient la ou les salles gérées par les services municipaux (hors équipements sportifs). L'ensemble des demandes formulées sur le territoire de la commune est centralisé, leur instruction se fait dans un souci d'équité de traitement et les conventions d'occupation, établies à l'issue de la commission d'attribution peuvent tenir compte des besoins de chacun.

Afin de venir en aide aux personnes qui le souhaitent ou qui auraient des difficultés à faire leur démarche en ligne, un service d'assistance téléphonique (ou présentiel – selon les conditions fixées pour la sortie du confinement) sera

proposé par les accueils de la maison des associations, des mairies de quartiers et de la Dynamo.

Maison des associations – 04 79 33 95 50

Mairie de quartier du Biollay - 04 79 62 35 26

Mairie de quartier de Bissy - 04 79 60 50 50

Mairie de quartier centre Grenette - 04 79 60 20 40

Mairie de quartier des Hauts-de-Chambéry - 04 79 68 58 00

Mairie de quartier de Chambéry-le-Vieux – 04 79 62 24 54

La Dynamo – 04 79 72 13 13

Prochainement, la rubrique « Je suis une association » de Simpl'ici s'enrichira pour permettre aux associations d'y faire également leurs demandes de subventions... nouveau pas vers la simplification des démarches administratives.

Toutes les informations sur chambery.fr